

Administrateurs et salariés du **champ social, médico-social et sanitaire à but non lucratif**,  
l'URIOPSS Bourgogne est **VOTRE organisme de formation continue...**

Dédié au  
secteur social,  
médico-social  
et sanitaire

... parce que la devise du Réseau UNIOPSS / URIOPSS est « **Unir les associations pour développer les solidarités** » dans les secteurs de la santé, du handicap, des personnes âgées, de la lutte contre les exclusions, de l'aide et du soin à domicile.

Le service de formation de l'URIOPSS Bourgogne s'adresse donc **directement à vous** afin de vous soutenir dans la **mise en œuvre de vos actions** auprès des personnes fragilisées.

... parce que l'URIOPSS Bourgogne dispose d'un réseau d'**intervenants hautement compétents et qualifiés**, alliant l'**expertise des Conseillers Techniques du Réseau Uniopss / Uriopss** et les **compétences de terrain d'intervenants locaux, spécialisés et partageant les mêmes valeurs** de primauté de la personne, solidarité, citoyenneté, respect des droits et des libertés, défense des personnes les plus vulnérables

Compétences et  
Expertise

Réactivité et  
Adaptabilité

... parce que l'URIOPSS Bourgogne est **quotidiennement enrichie par l'expertise de l'UNIOPSS et des 23 autres URIOPSS** et vous permet de vous **adapter aux évolutions** du secteur en **actualisant le contenu** de ses formations, mais aussi en **proposant** en cours d'année, en fonction de l'actualité, **de nouveaux thèmes** de formations,

... parce que l'URIOPSS Bourgogne est à votre service : elle organise ses **propositions de formation à partir des besoins qu'elle repère au contact de ses adhérents**.

En fonction de vos besoins et souhaits, elle peut également **adapter le contenu de ses stages** (INTRA ou INTER-Etablissements) ou **monter des sessions sur mesure** pour tout projet de formation touchant au secteur.

Attention  
constante  
aux besoins  
des adhérents

Promotion de  
la force du  
Réseau  
UNIOPSS /  
URIOPSS

... et parce qu'enfin, participer aux formations proposées par l'URIOPSS Bourgogne, c'est aussi **consolider et affirmer la force d'une Union fédérant le secteur associatif sanitaire, social et médico-social face aux questionnements et aux menaces que font peser les réformes en cours** (tarification, appels à projets, etc. ...)

Aussi vous invitons-nous à **nous joindre pour tous vos projets de formations touchant au secteur**, que ce soit pour compléter votre information sur les stages proposés dans le catalogue joint, bâtir ensemble un projet à partir de vos souhaits et besoins de formations, ou nous faire part de vos suggestions.

**Ce dialogue est le garant d'un service de formations qui vous correspond réellement.**

Jacqueline PERWEZ,  
Présidente.

Marie HERNANDEZ-HOUPLINE,  
Secrétaire de Direction,  
Responsable "Formations".

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX  
à but non lucratif

Votre interlocuteur "Formations" à l'URIOPSS Bourgogne : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE

✉ 4 rue Chancelier de l'Hospital - 21000 DIJON / ☎ 03 80 68 47 20 / 📠 03 80 68 47 29 / ✉ [m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr](mailto:m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr)

Organisme enregistré sous le numéro 26 21 00087 21 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état)

### ↳ **Inscription :**

Il est conseillé de s'inscrire par l'intermédiaire du bulletin d'inscription le plus rapidement possible et au plus tard 10 jours avant le début d'un stage.

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'URIOPSS se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session, les inscrits en sont informés au plus tard 2 jours avant l'ouverture du stage.

### ↳ **Tarifs et règlement :**

Les prix indiqués ne sont pas soumis à la T.V.A., et le montant de la formation – lorsqu'elle excède une durée de deux journées – est à régler en deux fois :

1. un acompte d'un montant équivalent à la moitié du coût pédagogique à régler lors de la signature de la convention (*formations INTRA*) ou à réception de la convocation (*formations INTER*),
2. le solde du montant total (frais de déplacements compris) à réception de la facture après la formation.

### ↳ **Absence et désistement pour les formations INTER :**

En cas de désistement de la part d'un participant moins de 10 jours avant le début du stage, l'URIOPSS Bourgogne se réserve le droit de facturer des frais de gestion de dossier à hauteur maximale de 45 % du coût total du stage.

Tout stage commencé est dû.

Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation.

### ↳ **Documents justificatifs :**

Avant le début de la formation : envoi d'une convocation (*formations INTER*) ou d'une convention de formation en double exemplaire, dont l'un est à retourner signé à l'URIOPSS (*formations INTRA*).

A la fin de la formation : envoi des copies des feuilles de présence, d'une attestation individuelle d'assiduité en double exemplaire, d'une attestation globale d'assiduité (*formations INTRA*), d'une facture (*équivalant à convention dans le cas des formations INTER*) et, éventuellement, d'un bilan de stage.

Les formations proposées peuvent être prises en charge par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

## **L'URIOPSS Bourgogne, une équipe à votre service**

**Animation du réseau – Conseil Technique** : Catherine SERRE

(03 80 68 47 22 / [c.serre@uriopss-bourgogne.asso.fr](mailto:c.serre@uriopss-bourgogne.asso.fr))

**Documentation – Site Internet** : Christine DESCHAMPS

(03 80 68 47 23 / [c.deschamps@uriopss-bourgogne.asso.fr](mailto:c.deschamps@uriopss-bourgogne.asso.fr))

**Secrétariat - Suivi adhérents – Formations** : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE

(03 80 68 47 20 / [m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr](mailto:m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr))

**Bénévole chargée des envois et du classement** : Chantal GIRAULT

**Organisme enregistré sous le numéro : 26 21 00087 21**

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat)

**UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX  
à but non lucratif**

**Votre interlocuteur "Formations" à l'URIOPSS Bourgogne : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE**